



Appel de candidatures **Membre d'un comité de travail** **Plan d'urbanisme et refonte des règlements d'urbanisme**

**Pour les citoyennes et citoyens de la Municipalité du canton de Saint-Camille
âgés entre 15 et 25 ans**

La Municipalité du canton de Saint-Camille est située dans la MRC des Sources en Estrie et compte environ 535 habitants. La Municipalité est présentement à la recherche d'une personne qui souhaiterait donner de son temps à ce comité pour sa vision d'urbanisme et de développement à Saint-Camille.

CONTEXTE

L'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC des Sources est prévue au début de l'année 2021. La Municipalité du canton de Saint-Camille devra donc, à l'instar des autres municipalités de la MRC des Sources, adopter toute réglementation d'urbanisme de concordance avec le nouveau SADD. Les Municipalités ont deux (2) ans pour produire leur réglementation à la suite de l'entrée en vigueur du Schéma d'aménagement et de développement durable.

Afin de bien représenter la communauté, un comité de travail formé de quatre (4) citoyens, membres du Comité Consultatif d'Urbanisme, d'un élu et de la direction générale sera formé. Il est souhaité qu'une citoyenne ou un citoyen âgé(e) de 15 à 25 ans se joigne à ce comité.

Lorsque nous révisons nos règlements d'urbanisme, nous devons garder en tête que cet exercice est fait pour les vingt (20) voir même trente (30) prochaines années. Comme les jeunes citoyennes et citoyens de Saint-Camille font parties intégrantes du développement de notre communauté nous croyons sincèrement que cette tranche d'âge doit être représentée dans ce comité de travail.

MANDAT DU COMITÉ DE TRAVAIL

- Participer aux rencontres du comité de travail (10 rencontres sur 2 ans);
- Réfléchir à la vision urbanistique de Saint-Camille ;
- Identifier les éléments d'intérêts (naturels, historiques, bâtis et autres);
- Identifier les contraintes au développement et autres enjeux;
- Discuter de la vision de développement et ce qui est souhaité en matière de développement;
- Identifier les types de développement souhaité en milieu rural et urbain ;
- Identifier les potentiels de développement ;
- Identifier les problématiques constatés ;
- Être informé et valider les différentes étapes du mandat.

EXIGENCES

- Être citoyenne ou citoyen de Saint-Camille ;
- Être âgé entre 15 et 25 ans ;
- Avoir de la disponibilité pour une dizaine de rencontres sur 2 ans ;
- Avoir un intérêt pour le développement et l'urbanisme de Saint-Camille.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur lettre de motivation à l'attention de Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière par courriel à dg@saint-camille.ca ou en personne au 85, rue Desrivières, Saint-Camille, JOA 1G0 avant **le vendredi, 26 mars 2021, à 12 h.**

Donné à Saint-Camille, ce 9 mars 2021.

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-trésorière